



PERIMETRE

Quand le bâtiment va !

# PROTECTION D'URGENCE POUR MORTIER

Concours Innovation BATIMAT 2007



# IMPER JC

## PROPRIETES

IMPER JC est un produit incolore, pulvérisable, destiné à protéger les mortiers frais lors des pluies accidentelles.

IMPER JC durcit le mortier en surface et l'imperméabilise immédiatement évitant ainsi que celui-ci se délave.

IMPER JC est particulièrement adapté pour la protection des faitages ou solins mais peut s'appliquer sur n'importe quel type de mortiers ou bétons (chaux ou ciment).

## MISE EN OEUVRE

Pulvériser le produit en basse pression et en faible quantité afin d'éviter de faire couler le mortier.

Utiliser autant que possible une buse de faible diamètre afin que le produit se diffuse sous forme de brouillard.

## Attention : Craint le gel

IMPER JC a fait l'objet d'un procès-verbal d'essai réalisé par un laboratoire indépendant (CEBTP SOLEN) disponible sur simple demande.

## SECURITE D'EMPLOI

R38 irritant pour la peau.  
R41 risque de lésions oculaires graves.  
S2 stocker hors de portée des enfants.  
S26 en cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S27 enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
S28 après contact avec la peau, se laver immédiatement avec de l'eau.  
S37/39 porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux / du visage.  
S46 en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer la fiche technique.

Retrouvez nos vidéos sur notre chaîne YouTube « Périmètre Société »

Produit à usage strictement professionnel. Fiche de Sécurité disponible sur notre site Internet [www.perimetre.pro](http://www.perimetre.pro), rubrique « Produits ».

Cette fiche technique annule et remplace toutes les précédentes concernant ce produit.

Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison 24/06/2022